



Communiqué de presse

Tours, le 30 janvier 2014

TOUR(S)HABITAT – OPH et Orange signent une convention pour le déploiement de la fibre optique pour 14000 logements Tourangeaux

Monsieur Didier LOUBET, Directeur Général de TOUR(S)HABITAT – OPH et Monsieur Christophe MOUROT, Directeur de l'Unité de Pilotage Réseaux Ouest d'Orange, signent aujourd'hui une convention cadre pour faciliter le déploiement du FttH (Fiber to the Home) dans les logements de TOUR(S)HABITAT – OPH.

Cette convention de partenariat a pour objet de définir le cadre général des relations entre l'Office et Orange. L'ensemble des locataires des logements ainsi que les locaux à usages professionnels du patrimoine de TOUR(S)HABITAT auront la possibilité d'être raccordé au réseau FttH (Fiber to the Home - fibre optique jusque dans le foyer).

Face à la constante augmentation des demandes de locataires de bénéficier des usages associés à la fibre optique, le conseil d'administration de TOUR(S)HABITAT a autorisé l'Office, le 23 octobre dernier, à signer cette Convention Cadre avec Orange. Cet accord prévoit le déploiement du réseau FttH sur l'ensemble de son Patrimoine sur 5 ans et va permettre de répondre en priorité aux demandes déjà déposées.

Le déploiement de la fibre optique sur l'Agglomération Tourangelle

Actuellement, plus de 10 000 foyers de l'Agglomération Tourangelle peuvent disposer d'un accès au Très Haut Débit grâce au FttH. A l'horizon 2020, tous les foyers de 19 communes de l'Agglomération auront accès à un débit 30 fois plus rapide que l'ADSL.

L'opérateur Orange, au terme de la convention signée en mars 2014 avec l'Etat, la Région, le Département et Tour(s)plus prend en charge le déploiement de la fibre optique dans les quartiers d'habitats collectifs et individuels de ces 19 communes.

Un partenariat Orange/ TOUR(S)HABITAT autour de 4 engagements :

- un planning de déploiement, secteur par secteur, engageant l'opérateur à équiper tous les logements dans une période maximale de 5 ans
Une première tranche de plus de 3 000 logements sera raccordée prioritairement sur le secteur Sud, d'ici fin 2015 puis une seconde tranche de 3 000 logements supplémentaires sur le secteur centre, d'ici fin 2016.
- une gestion simplifiée des autorisations
Cette convention permet de faciliter le déploiement de la fibre optique par Orange dans le parc de logements TOUR(S)HABITAT situé dans les zones adressables. Le déploiement de la fibre sera ainsi simplifié grâce à une gestion concertée et globale entre les deux partenaires.
- une valorisation du patrimoine immobilier
Orange assure le service après-vente lié aux travaux de déploiement, à la maintenance préventive et curative des équipements.
- une ingénierie fibre dans les immeubles qui permettra aux locataires de choisir leur opérateur commercial.

Les engagements de TOUR(S)HABITAT pour le déploiement de la fibre optique sur son patrimoine

En 2011, le Conseil d'Administration de TOUR(S)HABITAT a pris acte des obligations des bailleurs vis-à-vis du déploiement des réseaux en fibre optique dans les immeubles collectifs, conformément aux directives de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP).

Un bailleur doit pouvoir répondre aux demandes de ses locataires qui souhaitent un raccordement aux réseaux de communication en fibre optique lorsqu'ils sont déployés dans les secteurs concernés.

A cet effet, deux opérateurs sont reçus pour présenter leur projet quant au déploiement de la fibre optique sur le patrimoine de TOUR(S)HABITAT.

Orange, reconnu par les services de l'ARCEP comme l'un des opérateurs nationaux référents, a été retenu, après délibération du Conseil d'Administration de TOUR(S)HABITAT, lors de sa séance du 23 octobre 2014, pour installer physiquement le réseau en fibre optique dans les immeubles.

La Fibre optique révolutionne les usages multimédia du foyer

Les débits de la fibre optique, jusqu'à 10 fois plus rapides que ceux de l'ADSL et atteignant jusqu'à 200 Mbit/sec favorisent l'émergence de nouveaux usages internet et multimédia à la maison. La capacité inédite des réseaux en fibre optique permet de répondre aux besoins des foyers de plus en plus

gourmands en débit. En effet, avec la fibre il est possible d'utiliser plusieurs écrans – télévisions en haute définition, ordinateurs, consoles de jeux – en simultané au sein d'un même foyer sans aucun ralentissement. Par ailleurs, la fibre offre également un débit montant très élevé, ce qui facilite des usages comme l'envoi de fichiers lourds, des services tels que le télétravail. Enfin, avec la fibre, de nouveaux services comme la télévision HD, le Cloud gaming (jeux sans téléchargement et en réseau) qui est désormais disponible sur la TV d'Orange, deviennent une réalité.

Le cadre Législatif du déploiement de la fibre optique en France

Le 28 février 2013, le gouvernement français a adopté un plan de déploiement des réseaux à Très Haut Débit : Le Plan France Très Haut Débit.

Celui-ci prévoit de couvrir l'intégralité du territoire national, soit au moins 80 % de la population d'ici 2022.

Ce plan donne en particulier une forte priorité au déploiement de réseaux en Fibre Optique jusqu'à l'abonné (FttH - Fiber to the Home).

à propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2013 et 159 000 salariés au 30 septembre 2014, dont 99 800 en France. Présent dans 30 pays, le Groupe servait 240 millions de clients dans le monde au 30 septembre 2014, dont 182 millions de clients du mobile et 16 millions de clients haut débit fixe. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services.

Orange est coté sur le NYSE Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com, www.liveltv.orange.com ou pour nous suivre sur Twitter : @presseorange.

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

A propos de TOUR(S)HABITAT

Premier Bailleur de l'Agglomération Tourangelle, TOUR(S)HABITAT a construit et gère plus de 17 500 logements et locaux divers sur ce territoire. Environ 40 000 habitants y sont logés, soit 1 tourangeau sur 4.

Fort de ses 320 collaborateurs, TOUR(S)HABITAT s'engage :

- dans le développement maîtrisé du logement social : environ 100 logements construits par an au cours des dernières années,
- dans la réhabilitation et la modernisation de son patrimoine ancien. A cet égard, l'amélioration de la performance énergétique constitue sa priorité.

Mais l'Office met aussi son expérience d'aménageur au profit des Collectivités Locales - Ecoquartier de Monconseil, Hauts de Sainte Radegonde (projet en cours) -

Il réalise de nombreuses opérations en Maîtrise d'Ouvrage Déléguée ou en Conduite d'Opérations pour la Région Centre, TOUR(s)plus, le CROUS (équipements sportifs, Pépinière d'Entreprise, Résidences Universitaires...).

Enfin, TOUR(S)HABITAT agit dans le respect des valeurs qui lui sont propres, en particulier :

- le sens du service : amélioration de la qualité de vie au quotidien des habitants (accompagnement social, relations de voisinage...),
- la solidarité : prise en compte des populations en difficultés, âgées ou handicapées... insertion professionnelle (clauses d'insertion dans les Marchés Publics),
- la responsabilité sociétale : constructions respectueuses de l'environnement, gestes éco citoyens...).

Contacts presse :

Orange : Bénédicte Faucouneau - 06 83 89 03 34 - benedicte.faucouneau@orange.com

TOUR(S)HABITAT : Bernadette Mineau

Chargée de Communication

Tél : 02 47 60 13 09 - bernadette.mineau@tours-habitat.fr